



JEAN-BAPTISTE
LEMOYNE

SENATEUR
DE L'YONNE

MAIRE DE VALLERY

15, RUE DE VAUGIRARD
75291 PARIS CEDEX 06
TEL : 01 42 34 14 38
JB.LEMOYNE@SENAT.FR

5, PLACE ROBILLARD
89000 AUXERRE
TEL : 06 13 28 02 20
VALERIELEUGER@GMAIL.COM

12, RUE CHARLES BOULLE
89150 SAINT VALERIEN
TEL : 03 86 66 68 41
PERM.JBLEMOYNE@YAHOO.FR

Auxerre, le 26 mai 2016

À

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la santé
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Chère Madame la Ministre,

Mon attention a été appelée sur la situation du Centre Hospitalier d'Auxerre qui doit faire face à de nombreuses problématiques.

Je me permets d'attirer votre attention sur des questions spécifiques :

- en premier lieu, la maternité n'est plus reconnue « niveau II » et il est donc urgent qu'un médecin-chef de service pour la Pédiatrie-Néonatalogie puisse être nommé à la tête de ces deux services indissociables sans quoi le service de néonatalogie disparaîtrait et contraindrait les patientes à se rendre à Dijon ou à Paris ;
- pour compenser momentanément le manque de 32 médecins titulaires, il serait nécessaire de prioriser l'affectation de médecins assistants du centre hospitalier de Dijon au centre hospitalier d'Auxerre dans les services de pédiatrie-néonatalogie, d'imagerie médicale, des urgences et d'anesthésie ;
- le coût des médecins intérimaires qui met en péril l'équilibre budgétaire de la structure : en 2015 cela représentait une dépense de 2 767 489 euros. Ainsi, la réforme du temps de travail des médecins urgentistes ne permet pas d'embaucher plus de 17 personnes équivalents temps plein alors que le besoin est de 35 personnes. Il convient d'ajouter à cela le fait qu'aucune mesure ne vise à compenser cette surcharge financière.

Toutes ces difficultés, qui ne doivent pas concerner exclusivement le centre hospitalier d'Auxerre, m'amènent à penser que la régionalisation du numéris clausus, qui prendrait en compte les spécificités des territoires, est une solution qui doit être envisagée.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Bien à vous,

Jean-Baptiste LEMOYNE